

L'UNSA Aviation Civile devient une fédération de l'UNSA

Depuis de très nombreuses années,

- l'UNSA-Administratifs,
- l'UNSA-ICNA,
- l'UNSA-IESSA,
- l'UNSA-UTCAC

ont fait le choix d'être affiliés à l'UNSA, l'Union Nationale des Syndicats Autonomes.

A l'opposé des confédérations, la force de l'UNSA c'est d'allier l'union et l'autonomie des syndicats qui la composent.

Ainsi, au sein de l'UNSA, nos syndicats ont tantôt été affiliés à l'UNSA Transport ou à l'UNSA Développement Durable, des fédérations de l'UNSA incluses dans notre champ de syndicalisation.

Après un long processus, le 2 avril 2026, le Conseil National de l'UNSA a approuvé l'affiliation de l'UNSA Aviation Civile à l'UNSA. Elle devient donc ainsi une fédération de l'UNSA à part entière.

Si l'UNSA Aviation Civile entend continuer son travail de coordination sur les sujets transverses avec les fédérations de l'UNSA Développement Durable et de l'UNSA Transport, cette affiliation directe est la reconnaissance de l'union des 4 syndicats UNSA de la DGAC.

Elle permet désormais à l'UNSA Aviation Civile de siéger directement dans les instances de l'UNSA et de l'UNSA Fonction Publique, pour y porter au plus haut la voix des agents de la DGAC, en toute autonomie.

Enfin, cette affiliation renforce l'UNSA Aviation Civile, et rappelle que l'organisation de l'UNSA permet à la fois à chacun de ses syndicats de décider de leurs revendications et de leurs moyens d'action, et de bénéficier du support et du réseau de l'UNSA, pour porter votre voix à tous les niveaux du dialogue social, même au-delà de la DGAC ou du ministère.